Les tiers-lieux toujours en quête d'un modèle économique

Les tiers-lieux, ces espaces collaboratifs pour expérimenter et créer, ont émergé sur le territoire, à tel point que le gouvernement aimerait voir éclore partout. Cet engouement des institutions publiques réjouit autant qu'elle inquiète les porteurs de projet, attachés à leur indépendance de leurs structures et de leurs missions.

Temps de lecture : minute

---

6 janvier 2021

Il n'existe pas de définition officielle de ces espaces mais on peut tout de même les présenter ainsi les tiers-lieux, appelés aussi espaces de travail partagés et collaboratifs désignent des lieux de travail où
la créativité peut naître entre différents acteurs, où la flexibilité répond aux difficultés économiques du champ entrepreneurial. Encore sous le radar des médias, des institutions publiques et de l'État, les tiers-lieux connaissent depuis quelques années un véritable engouement. Un destin que Patrick Levy-Waitz, président de l'association France Tiers-Lieux, attribue à la convergence de divers facteurs : l'envie de "faire", la réforme de l'apprentissage, l'avènement du télétravail, la volonté de préserver l'environnement et le rôle "des makers" durant le confinement

Au cours des deux dernières années, "*une prise de conscience de la présence de ces lieux s'est opérée*" , note Patrick Levy-Waitz . Le gouvernement s'en est même emparé en lançant en juillet 2019 un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) qui s'est soldé en 2020 par la labellisation de plusieurs dizaines de tiers-lieux en fabrique de territoire. Si pour certains, il s'agit de structurer et faire grandir cet écosystème, d'autres

craignent de voir ces espaces hybrides perdre l'essence même de leur existence, sous les injections de subventions publiques.

Des lieux qui remplissent des missions de service public

Plusieurs centaines de tiers-lieux, pas toujours appelés comme tel, peuplent l'Hexagone. Chacun d'entre eux possèdent ses propres particularités comme une réponse apportée à un besoin ou à un manque identifié sur un territoire.

À lire aussi
80 tiers-lieux labellisés "Fabrique de Territoire" pour aider les territoires ruraux

Le Fablab des 3 lapins, installé dans la Haute-Somme, a ainsi toujours eu pour objectif de créer "*un espace de sensibilisation à la transformation numérique qui réponde aux besoins de tous les acteurs. Dans les territoires comme les nôtres, nous n'avons pas les moyens d'avoir un*

coworking, un fablab, un cybercafé; nous devons tout concilier au même endroit de manière frugale" , détaille Norbert Romand, ingénieur et cofondateur du lieu.

Les utilisateur·rice·s ont immédiatement répondu présente·s. Dès la première année, des ateliers et des formations se sont mis en place pour faire découvrir le numérique aux curieux. Le lieu a également aidé "*huit entreprises à démarrer leur activité grâce à l'aide des membres et la mise à disposition d'outils. Les banques ne voulaient pas leur prêter les fonds pour acheter des machines et la sous-traitance était trop cher*" , constate l'ingénieur.

Au sein de l'Electrolab, les missions sont également diverses. La structure accueille des conférences, propose des formations et permet aussi à des entreprises, en plus de trois box de coworking, d'élaborer et tester des solutions. Différentes zones de création dédiées à l'impression 3D, aux arts graphiques ou à la couture sont ouvertes aux particuliers comme aux professionnels.

Les tiers-lieux sont des moteurs pour développer l'entrepreneuriat et faire découvrir des métiers et des activités parfois peu connus. "*Nous remplissions en quelque sorte une mission de service public*" , estiment conjointement Vincent Patrelle, président de l'Electrolab et Norbert Romand.

La perfusion publique, opportunité ou risque ?

Si ces espaces sont créés sous forme associative par des bénévoles, le coût du loyer - 9000 euros pour l'Electrolab - et des machines est loin d'être anecdotique. Mais pour Mathieu Genty, fondateur de Cowork, cette indépendance économique est nécessaire pour "*garder l'essence même des Tiers-Lieux et leur liberté d'expérimenter*". L'Electrolab aussi a fait le

choix de se construire sans subvention ni aide d'entreprises extérieures. Des cotisations à 20 euros par mois pour les particuliers (qui auraient dû atteindre les 120 euros pour assurer la rentabilité), l'organisation de formation et d'autres prestations ont permis de monter la structure. Mais "d*epuis deux ans, nous avons 15 à 20% du budget subventionné afin d'investir dans des machines. Nous avions peur de perdre notre liberté mais finalement, ce n'est pas le cas*". Au contraire, cet argent a permis de développer "*un plan de médiation numérique, ce qui devrait nous permettre de toucher plus de monde*" , espère le président.

À lire aussi
Coworking, fablabs, makerspaces : comment le gouvernement veut dynamiser les tiers lieux

Patrick Levy-Waitz et Norbert Romand se rejoignent sur le caractère indispensable des subventions pour les structures installées dans des régions isolées, au moins dans les premières années de leur vie. "*Nous*

proposons une adhésion à 120 euros par an pour les particuliers. Sans aide publique, nous n'aurions rien pu créer mais nous sommes très attentifs à l'éthique et nous avons mis en place un comité d'administration pour y veiller" , souligne l'ingénieur. La structure développe de nouveaux partenariats pour faire rentrer plus d'argent dans les caisses et réduire autant que possible les financements publics qui dominent pour le moment. "*Injecter de l'argent ne donne pas un pouvoir décisionnel absolu mais la gouvernance doit être partagée, nous devons voir ces relations comme une interdépendance où des discussions doivent se poursuivre*" , insiste de son côté Patrick Levy-Waitz.

L'État ne peut pas se substituer à la communauté

Les tiers-lieux se caractérisent avant tout par leur diversité et la difficulté à dessiner leurs bords. Ils n'ont pas attendu l'État pour se développer et n'ont pas besoin d'une appellation pour exister. Parmi les acteurs que nous avons pu interroger à Grenoble, dans la Haute-Somme et à Nanterre, tous ont commencé à développer leur activité aux alentours de 2010, bien avant que le mouvement des "makers" et le do it yourself (DIY) prennent un tel essor en France. L'hackerspace Electrolab est né de l'envie de Samuel Lesueur de "*créer un lieu de partage non marchand de connaissances scientifiques et techniques*" , dévoile Vincent Patrelle.

Le Fablab des 3 lapins a mis plusieurs années à créer son terrier. "*Nous avons voulu créer un lieu d'évangélisation au numérique qui répondraient aux besoins des territoires et de ses acteurs - particuliers, entreprises, établissements scolaires...*" , concède Norbert Romand.

Le système public - privé semble pouvoir fonctionner, à condition que l'État arrive en soutien et non pas en demandeur. S'il devient souscripteur, "*on risque d'avoir une uniformisation des Tiers-Lieux, ce qui commence déjà*" , alerte Mathieu Genty. Norbert Romand et Vincent

Patrelle eux, sont convaincus qu'un tel lieu ne peut fonctionner que grâce à la volonté d'une communauté. Vouloir imposer un service n'attirera personne, il faut répondre à un besoin.

Tout l'enjeu pour ces lieux sera donc, dans les années qui viennent, de trouver un mode de gouvernance et un business model équilibrés sans avoir à se déformer pour obtenir des subventions.

Article écrit par Anne Taffin